

Paris, le 17 juin 2024

## COMMUNIQUE DE PRESSE LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE NATIONALE SUR L'ACCES AUX SOINS POUR L'ETE 2024

Alors que la France s'apprête à recevoir de nombreux touristes à l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024, le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités lance une campagne de communication pour orienter les Français et les ressortissants étrangers en cas de besoin de soins.

Cette campagne de communication, incluant un volet à destination des ressortissants étrangers, a pour objectif de sensibiliser aux bons gestes afin de faciliter la prise en charge des soins non-programmés et ainsi permettre à chacun une prise en charge adaptée à ses besoins.

Les soins non-programmés sont des soins qui ne relèvent pas d'une urgence vitale mais pour lesquels une prise en charge par un professionnel de santé est souhaitable en moins de 48h. En cas d'urgence vitale, appeler le 15 reste la priorité.

« **Besoin d'un médecin ? Suivez le bon chemin** » est le message porté par cette campagne pour orienter les patients à travers 3 étapes clés :

1. **En première intention, la sollicitation de son médecin traitant ;**
2. **Si celui-ci n'est pas disponible, le recours à la carte des lieux de soins, disponible sur [Santé.fr](https://sante.fr) ;**
3. **Si aucune offre n'est disponible, l'appel au 15 avant de se rendre aux urgences.**

Cette campagne média sera diffusée à partir du 17 juin jusqu'au 30 septembre 2024 via un plan média digital, sur les réseaux sociaux, de l'affichage digital en commerce de proximité, en presse et radio. Les éléments de la campagne sont traduits en anglais de manière à être compris des touristes étrangers.

### Besoin d'un médecin ? Suivez le bon chemin.



- 1**  Appelez prioritairement votre **médecin traitant**.
- 2**  S'il n'est pas disponible, consultez la **carte des lieux de soins** sur **Santé.fr**.
- 3**  Si aucune offre n'est disponible, **appelez le 15** avant d'aller aux urgences.

RDV sur [Santé.fr](https://sante.fr) 

### Need a doctor? Follow these 2 steps.



- 1**  Consult **Santé.fr** to find the nearest available doctor.
- 2**  If no convenient service is available, **call 15**. Avoid going directly to the hospital emergency department.

Go to [Santé.fr](https://sante.fr) 

### **La carte des lieux de soins, dispositif au cœur de cette campagne**

Accessible sur le site [Santé.fr](https://sante.fr), la carte des lieux de soins est la pierre angulaire du parcours de soins non-programmés. Constituée avec le concours des agences régionales de santé (ARS), elle permet de localiser dans chaque région les structures capables d'assurer des soins en moins de 48 heures, sans qu'ils relèvent de l'urgence vitale : maisons et centres de santé, maisons médicales de garde, cabinets médicaux pour certains soirs et week-ends.

La carte est mise à jour régulièrement pour refléter les disponibilités et les heures d'ouverture en temps réel.

### **Contacts presse :**

Direction générale de l'offre de soins (DGOS)

[DGOS-PRESSE@sante.gouv.fr](mailto:DGOS-PRESSE@sante.gouv.fr)